

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **Séance du mardi 06 octobre 2026**

Ouverture du CM à 19 h 04 par Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Geoffrey Marteau Bisson

Présents :

Jean-Louis Beltramini, Christine Hippolyte, Patrick Maniez, Catherine Saget, Didier Bonfillou, Romuald Bardot, Karine Ballet, Patrick Chevy, Christophe Bardot, Laura Marteau Bisson, Geoffrey Marteau Bisson.

Lecture par monsieur Jean-Louis Beltramini d'un mot sur la reprise en main de la mairie.

1- Approbation du procès-verbal du 25 septembre 2026

La lecture du PV du précédent Conseil Municipal du 25 septembre 2026 lu par Christine Hippolyte est adoptée à l'unanimité 11 Votants 11 Pour 0 Contre

2- Trois conventions de mise à disposition d'un local communal (Co'pains paysans, La Pastellerie, La Vallée de Travers - Bar Associatif)

- La délibération concernant la convention de mise à disposition d'un local communal à Co'Pains Paysans est adoptée à l'unanimité. 11 Votants 11 Pour 0 Contre
- La délibération concernant la convention de mise à disposition d'un local communal à La Pastellerie est adoptée à l'unanimité. 11 Votants 11 Pour 0 Contre
- La délibération concernant la convention de mise à disposition d'un local communal ainsi que de la place Henri Chamvres à l'association La Vallée de Travers est adoptée à l'unanimité. 11 Votants 11 Pour 0 Contre

Le maire a pris un arrêté afin d'autoriser l'association La Vallée de Travers à organiser un marché sur la place Henri Chamvres suite à l'indication donné par la CCI de l'Yonne.

3- Création de la commission bois, forêts, environnement (préservation), chemins, affouages et règlement, affichage prévention.

Ladite commission est créée à l'unanimité. 11 Votants 11 Pour 0 Contre

L'ouverture des inscriptions aux affouages est prévue le 15 octobre de cette année.

4- Délibération pour la mise à disposition du foyer socio-culturel pour associations loi 1901

La délibération pour la mise à disposition du foyer socio-culturel pour l'association Reliance ainsi que la gym est adoptée à l'unanimité 11 Votants 11 Pour 0 Contre

Pour les associations hors loi 1901 ainsi que les entreprises une participation de 100 euros demandés.

5- Changement utilisateur Proxima - Clé Chambersign

Afin d'éviter la multiplication des coûts, un rapprochement avec le SIVOS de Beauvoir pour la clé Chambersign de Madame Sandrine Roux est à l'étude (50 euros pris en charge par la commune au lieu de 250 euros).

Si prolongement de la clé à la fin du certificat, la commune et le SIVOS de Beauvoir se partageront les frais. 11 Votants 11 Pour 0 Contre



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



6- Devis des cloches - Remplacement de l'horloge mère

Le devis édité par la Société Biard-Roy s'élève à 1025 euros HT soit 1230 euros TTC est accepté à l'unanimité 11 Votants 11 Pour 0 Contre

7- Antenne Bouygues - Concernant l'implantation d'une nouvelle installation radioélectrique site T18DF1

La mairie a fait part d'une déclaration préalable de la part de l'opérateur Bouygues pour la construction d'un pylône au lieu-dit Le chêne. La mairie à envoyer par recommandé une décision d'opposition à cette déclaration préalable le dossier est disponible et consultable en mairie.

Le maire informe les habitants de la possibilité de créer un collectif de citoyen.

8- Tracteur : Problème de relevage, révision dépassée depuis plus de 150 heures, pneumatiques avant à remplacer

Le conseil municipal évoque que la révision du tracteur est dépassée depuis plus de 150h, la révision est donc à prévoir.

Christophe Bardot conseillé, porte à la connaissance du conseil un devis de la société Profil+ pour le changement des pneus avant du tracteur pour une somme de 462.46 euros TTC.

Le devis est accepté à l'unanimité. 11 Votants 11 Pour 0 Contre

9- Balayeuse : Pièces à récupérer pour remontage

Le conseil municipal évoque le fait que la balayeuse est non adaptée pour l'utilisation courante de la commune.

La mairie est en attente du retour des pièces afin de pouvoir la remonter.

Le conseil municipal propose la création d'une commission Matériel communal qui sera soumis au vote le 20 octobre 2026 lors du prochain conseil municipal

10- Prévoir translation de la licence IV après avoir pris rendez-vous avec Aurélien de Villèle

Prévoir la translation de la licence IV à monsieur Aurélien de Villèle, pour éviter de perdre cette dernière. Cette proposition est acceptée à l'unanimité 11 Votants 11 Pour 0 Contre

11- Questions diverses

Le maire informe que des entretiens sont en cours et à venir, et peut-être la mise en place d'une convention afin de trouver une secrétaire en complément de la secrétaire titulaire en l'absence de la secrétaire générale.

Le maire fait également part du versement d'une subvention du fonds FPIC de la CCAB à la commune pour une somme de 5755 euros.

Un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants sur la CCAB va être mis en place, chaque commune pourra y glisser une fiche personnalisée.

Fin de séance : 20h04 Le maire ouvre la discussion avec les habitants.